L’Amicale des pêcheurs prépare 2015

Deux-Sèvres – Coulonges-sur-l’Autize

19/02/2015

Dimanche matin, l’Amicale des pêcheurs de l’Autize, présidée par Camille Clisson, a tenu son assemblée générale à la salle socioculturelle. La séance a commencé par un bilan satisfaisant de l’année écoulée. Les ventes des cartes de pêche ont été stables, moins de jeunes adhérents compensés par six cartes « majeur » en plus. Sur un total de 392 cartes, 32 ont été vendues par internet.

Organisée pour la première fois à l’étang du Beugnon, la fête annuelle de la pêche a connu un tel succès que le site a de nouveau été retenu pour le dimanche 14 juin. Courant février, 250 kg de truites arc-en-ciel seront déversés sur différents sites dans le Saumort et le Fenioux, rivières de 1re catégorie. Puis, en mars, deux lâchers de truites auront lieu dans l’Autize, soit un total de 260 kg (65 kg par écluse).

Les pêcheurs toujours opposés aux démolitions de chaussées de moulins, préconisées par des directives européennes(1), l’ensemble des pêcheurs de l’Amicale reste vigilant. Selon eux, dans notre région, un aménagement et la remise en service des pelles seraient plus appropriés pour une meilleure circulation de l’eau(2) et des espèces vivantes.

http://www.lanouvellerepublique.fr/Deux-Sevres/Communes/Coulonges-sur-l’Autize/n/Contenus/Articles/2015/02/19/L-Amicale-des-pecheurs-prepare-2015-2230271

notes OCE:

(1) ces destructions ne sont absolument pas « préconisées » par des directives européennes. La directive européenne exige une meilleure qualité de l’eau. C’est l’état français qui a estimé qu’en détruisant les seuils de tous les moulins, la qualité de l’eau deviendrait subitement

meilleure

(2) les pêcheurs doivent savoir qu’une rivière sans eau n’est pas particulièrement propice à la faune piscicole